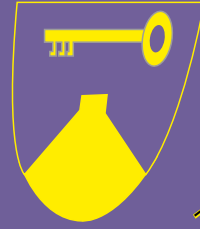


Le Jornalet



n°11

HIVER - PRINTEMPS

1^{ER} SEMESTRE 2013

Édito

Nous voici de retour, le 21 décembre 2012 et les repas de fin d'année ne nous ont pas empêchés de nous retrouver, quel soulagement. Ces derniers mois ont été, de mémoire de Jornalet, sans précédent. La rubrique « vie du village » tente de retracer les événements, mais diantre qu'ils sont nombreux ! Ce numéro est enrichi par les « vœux du maire » qui compléteront tout ce qu'il vous faut savoir sur le village, enfin nous l'espérons. A noter le retour de la rubrique « Pitchoun » qui sera animée par Sandra.

Et voici une belle photo, insolite et actuelle, nous n'avions pas encore vu ça à Montséret.

Sommaire

La Vie du Village.....	p.2 et 3
Patrimoine.....	p.4
Vœux du Maire.....	p.5 à 8
La page des Pitchouns.....	p.9
Cueillette Sauvage.....	p.10
Le Coin lecture.....	p.10
Les Huiles Essentielles.....	p.11
À Votre Service.....	p.12



Photo d'Archive

Cette photo date des années 60. à l'époque les douches publiques situées au rez-de-chaussée à gauche de l'église sont alimentées par des chauffe-eau solaires. D'après les utilisateurs, il n'y avait pas de l'eau chaude pour tout le monde. On distingue sur la photographie les 4 fenêtres des douches ainsi que les panneaux solaires sur le toit.

Vie du village

Retour sur les temps forts des mois précédents et actualités.

Du 28 septembre au 20 octobre, nous avons eu le privilège d'accueillir « Paysage en chantier » organisé par le parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée qui nous a permis de participer à plusieurs manifestations :

28 septembre

Soirée Humani Théâtre : après avoir interviewé 5 habitants du village, la troupe a créé un récit parfois touchant et souvent drôle en s'inspirant librement des témoignages et de leur vision du village.

La salle du foyer était comble. Le public a pu ainsi assister à des scénettes de grande qualité, de « d'ici, pas d'ici » à la présentation par le maire de la construction d'un rond point, ce fut un très beau voyage.

28 septembre - Humani Théâtre ▼



10 octobre

Lancement de la « maison économe c'est possible » avec une première journée dédiée aux conférences et à des ateliers. Les participants sont repartis avec un lot d'objets permettant des économies immédiates (ampoule économique, mousseur pour robinets...). L'exposition s'est poursuivie jusqu'au 21 octobre avec des permanences assurées par les personnels de l'espace énergie de Lézignan et Sigean. L'exposition a également accueilli les scolaires, dont l'école de Montsérét.

10 octobre - Maison économe ▼



3 novembre

Fête du vin primeur avec au programme messe, pièce de théâtre et concert avec Atomic-Jazz. La dégustation de notre primeur était de mise avec cette année encore l'étiquette réalisée par les élèves de l'école de Montsérét.

3 novembre - Atomic Jazz ▼



5 octobre

La « veillée » : les archives départementales ainsi que des habitants de Montsérét disposant de photographies et cartes postales ont mutualisé les documents afin de permettre une projection basée sur l'évolution des paysages entre hier et aujourd'hui. Nous avons ainsi pu confronter des photographies d'hier avec les panoramas d'aujourd'hui. Force est de constater que les maisons et les pins ont bien poussé. Les commentaires de J.L. Escudier ont permis d'enrichir le discours et la présentation réalisés par l'intervenante du parc.

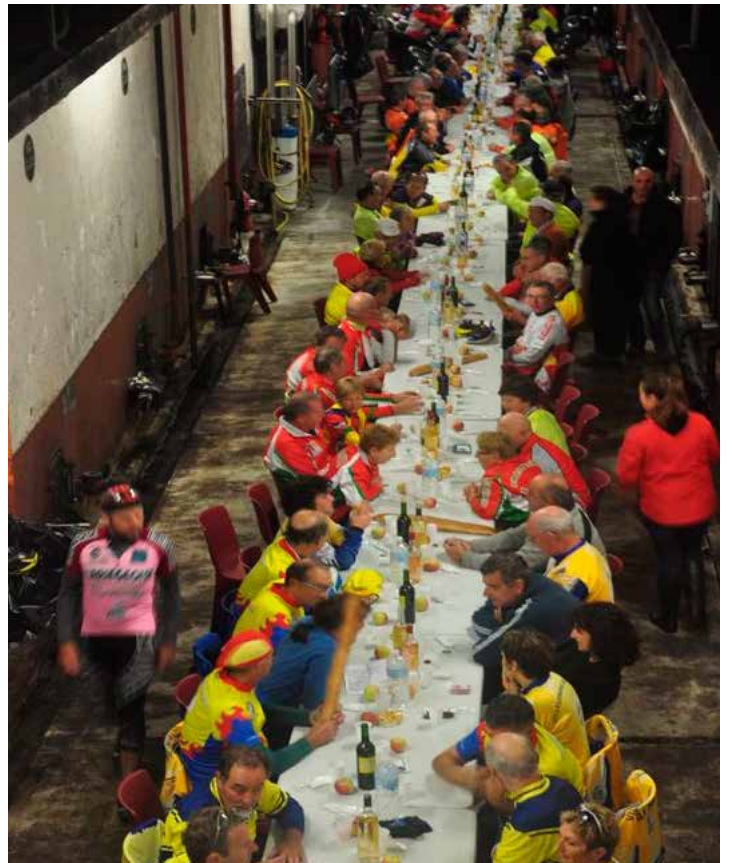
5 octobre - Veillée ▼



27 octobre

Randonnée cyclotouriste autour du vin primeur : cette rando, organisée par les randonneurs lézignanais, avec dégustation du vin primeur dans les caves coopératives du canton, a connu un grand succès populaire. 265 participants ont affronté les routes du Minervois et des Corbières, dans des conditions rendues très difficiles par un vent violent. C'est dans la cave coopérative de Montsérét que se sont réchauffés tous les cyclistes, autour d'une fideua (paella aux pâtes) géante. L'accueil chaleureux fait par les vigneron-coopérateurs montsérétois a fait l'unanimité des participants.

27 octobre - Rando cycliste ▼



1 et 2 décembre

4^{ème} rencontre de théâtre amateur. 6 pièces de théâtre sur deux jours, avec entrée gratuite, voilà un bel exemple de culture accessible à tous. Une partie du public que je qualifierai d'irréductibles a assisté aux 6 représentations. Le samedi soir devant une salle comble le théâtre Solaire de Montpellier a interprété « Très chère Mathilde », cette pièce a été remarquablement interprétée, les 1h40 de spectacle n'ont semblé durer qu'un instant. L'accueil de la compagnie amateur du village « Quiproquo » a été encore une fois remarquable, un grand merci pour leur investissement.

2 décembre - Théâtre - Atelier 4 ▼



Du 8 au 16 décembre

Exposition de créateurs à la Miellerie des Clauses de Montsérét qui a ouvert ses portes aux artistes et artisans du hameau désireux de montrer leur travail au cours d'une exposition. Les nombreux visiteurs ont pu découvrir une grande diversité de créations : meubles peints, poteries et céramiques, bijoux, livres, vins et brandy, hydromel et miel... Au cours des deux week-ends, des animations, pour les grands et les petits, se sont succédées : cuisson de poteries dans un four raku, dégustation de grands vins des Corbières, diaporama sur les plantes et les sites légendaires de l'Aude. Au vu du succès de cette première édition, il est fort probable que l'expérience soit renouvelée à la fin de cette année. De nouvelles pièces et surprises vous y attendront !

8-16 décembre - Miellerie ▼



7 décembre

Bal de la Saint Nicolas : la section « la pause » a organisé un repas partagé avec animation musicale. Nous avons accueilli le quatuor de musique traditionnelle Carivari'Oc, le groupe est venu avec une animatrice qui a expliqué chaque type de danse. C'est dans une ambiance bien sympathique qu'environ 60 personnes sont venues dîner ou danser pour cette soirée. Merci pour leur participation.

▼ 7 décembre - Groupe Carivarioc



20 décembre

Noël des enfants à Thézan : spectacle de magie, rencontre avec le père-noël et goûter étaient au programme. Vu l'état des adultes accompagnateurs à la fin de l'après-midi, les enfants se sont bien amusés...

29 décembre

Après-midi pour les enfants à Montsérét. Une pièce de théâtre « le trafic de mamie à Noël » suivie d'un goûter ont été proposés.

▼ 29 décembre - Noël de mamie



Actualité :

Un troupeau de vaches camarguaises vient passer l'hiver dans un coin de garrigue. Il s'agit des bovins que vous avez peut être remarqués aux beaux jours dans les prés entre la Clape et la Robine. L'hiver, les bêtes sont obligées de quitter cet espace naturel protégé afin de le préserver. Les propriétaires doivent donc déplacer leur troupeau pendant cette période. Ceci nous permet une drôle de rencontre au détour de l'un de nos chemins. L'élevage est une activité noble et d'intérêt public, souhaitons un bon séjour à ces locataires à cornes.



Les sceaux du Petit Musée de Montséret - par J. J. Immel

Parmi les objets trouvés et exposés dans les vitrines du Petit Musée figurent deux sceaux. L'histoire de leur découverte est assez étonnante.

C'est pendant l'été 1978 qu'un individu aidé d'un détecteur de métaux, visite les différents châteaux des Corbières à la recherche d'objets divers, dans l'intention de les revendre. Surveillé par la gendarmerie, cet homme est arrêté en flagrant délit de prospection au château de Saint-Martin de Toques. N'ayant aucune autorisation de fouille de la mairie et du ministère de la Culture, ce chercheur clandestin se voit dresser procès verbal. Lors de son interrogatoire, il informe les gendarmes qu'il possède différents objets archéologiques dont deux sceaux trouvés dans un mur du donjon du château de Montséret.

Le maire de l'époque, monsieur Jean Marsérou, décide de tout faire pour récupérer ce bien communal. Devant la lourdeur des services administratifs, il

ne fallut pas moins de quatre ans pour récupérer ces objets.

Ces deux sceaux ne sont pas ceux des seigneurs de Montséret. En effet, après expertise, (affaire suivie par Louis Lapeyre), il s'avère que ces deux matrices en bronze datent du XIV^e siècle pour l'une et du XV^e siècle pour l'autre.

Le sceau du XIV^e siècle est identifié comme ayant appartenu à Antoine de Loupia et l'on peut lire sur le blason écartelé : + S' DE ANTOI : DE LOPIA, ce qui doit se lire : sceau de Antoine de Loupia (Loupian, 34). Les lettres gothiques employées sont caractéristiques de cette période du XIV^e siècle. Il semble que ce personnage, Antoine de Loupia, soit noble, puisqu'il porte un nom de lieu (Loupian).

Le second sceau a été plus difficile à identifier puisqu'il possède un blason personnel de type ancien. La matrice avec tige porte les exergues suivantes : + S' PR-SARIBEIRA, ce qui doit se lire :

sceau de P (Pierre) Raymond Saribeira. Il s'agit vraisemblablement d'un petit chef de garnison qui pourrait avoir réuni sur son sceau (beaucoup moins soigné que le précédent) son nom et un blason figurant sur quelque clef de voûte de son château.

Au Moyen-âge, les sceaux étaient tellement personnels qu'à la mort de leurs propriétaires, ils étaient détruits, cassés, ne pouvant être remployés par un successeur.

Petite histoire alimente la grande !



Sceau d'A. de Loupia ▲



Sceau d'A. de Loupia ▲



Sceau de Raymond Saribeira ▲

VŒUX DU MAIRE **2013**

« Ces vœux que je vous adresse au nom du Conseil municipal pour la nouvelle année 2013, paraissent, comme l'année dernière, dans le numéro du Journal de janvier. C'est je crois, la meilleure façon de toucher le maximum de Montsérétois et de leur faire connaître ainsi la vie de notre village. Mais pour vous tous, qui avez fait l'effort de vous déplacer ce soir, une petite nouveauté, une présentation plus visuelle, plus moderne à l'aide de l'informatique et d'un vidéoprojecteur pour faire le bilan de l'année écoulée et tracer les perspectives pour cette fin de mandat qui prendra fin en mars 2014 ».

Deux événements ressortent Incontestablement de l'année écoulée :

• La fusion-extension de la défunte Communauté de Communes de la Région Lézignanais (CCRL) en une grande intercommunalité regroupant maintenant 52 communes dans la CCRLM (Communauté de Communes de la Région Lézignanais Corbières Minervois).

• Dans notre village, la création d'une nouvelle classe à Montsérét sur le RPI de Montsérét/Thézan.

I – Création de la Communauté de Communes de la Région Lézignanais Corbières Minervois (CCRLCM)

Je tiens d'abord à remercier chaleureusement mon ami Roger DUPUY, Maire de Saint André de Roquelongue et Président de la CCRL depuis la disparition de Pierre TOURNIER, pour tout le travail qu'il a accompli à la tête de la CCRL et pour avoir mené à bien ce regroupement des 52 communes en respectant les desiderata des municipalités.

La refonte de l'intercommunalité avec le regroupement des petites intercommunalités a été rendue obligatoire par la loi dite de la « réforme territoriale » du gouvernement Fillon.

C'est finalement en toute fin d'année que Madame la sous-Préfète de Narbonne, au nom du Préfet a signé le 20 décembre l'arrêté de création de la Communauté de Communes de la Région Lézignanais Corbières Minervois (CCRLCM) par procédure de fusion-extension de la Communauté de Communes de la Région Lézignanais (CCRL).

Liste des 52 communes de la CCRLCM.

Communes de la CCRL :

Argens Minervois, Boutenac, Camplong d'Aude, Canet d'Aude, Castelnaud d'Aude, Conilhac Corbières, Cruscades, Escalles, Fabrezan, Ferrals des Corbières, Fontcouverte, Lézignan-Corbières, Luc sur Orbieu, Montbrun des Corbières, Montsérét, Ornaisons, Paraza, Roubia, Saint André de Roquelongue et Tourouzelle.

Communes venant de la Communauté de Communes du massif de Mouthoumet :

Albières, Auriac, Bouisse, Davejean, Dernacueillette, Félines Termenes, Lairière, Lanet, Laroque de Fa, Massac, Montjoi, Mouthoumet, Salza, Termes, Vignevieille et Villeroze Termenes.

Communes venant de la Communauté de Communes du Canton de Lagrasse :
Lagrasse, Ribaute, Saint Martin des Puits, Saint Pierre des Champs, Talairan et Tournissan.

Communes venant de la Communauté de Communes de la Contrée de Durban :
Albas, Cascastel des Corbières, Coustouge, Jonquières, Quintillan, Saint Laurent de la Cabrerisse et Thézan des Corbières.

Commune venant de la Communauté de Communes des Hautes Corbières :
Palairac.

Commune venant de la Communauté de Communes du Haut Minervois :
Homps

Commune venant de la Communauté de Communes Piemont d'Alaric :
Moux.

Pourquoi ce territoire ?

Le choix des élus :

• Créer une communauté rurale du Minervois en Corbières autour du bourg-centre Lézignan, entre les agglomérations de Carcassonne et de Narbonne.

• Conserver cette identité rurale qui est la nôtre sur un espace pertinent.

• Passer d'une communauté de services à une communauté de projets déjà initiée par la CCRL :

- Centre aqua-ludique (avec piscine couverte)
- Zone éducative de 14 hectares accueillant le lycée, un second collège, un centre d'hébergement pour le CFA.
- Une médiathèque avec des relais sur les bibliothèques des villages.
- Création d'un chenil-fourrière.

À quoi cela sert-il ?

Certaines compétences doivent être mutualisées. Sans cet outil, les communes n'auraient pas les moyens financiers de les exercer individuellement.

Les compétences exercées par cette nouvelle Communauté de Communes restent inchangées par rapport à la précédente :

Compétences obligatoires :

• Développement économique et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire ou touristique d'intérêt communautaire.

• Aménagement de l'espace communautaire

Compétences optionnelles :

• Aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.

• Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés/déchetteries.

• Équipements culturels, sportifs et d'actions culturelles d'intérêt communautaire.

• Contrôle des installations individuelles d'assainissement (SPANC).

• Création et gestion d'une fourrière et d'un refuge pour animaux.

• Restauration collective.

• Politique et actions en faveur du logement social.

• Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage.

• Tourisme (compétence prise en 2012).

• Compétence scolaire (seulement pour les communes du massif de Mouthoumet).

• Enfance/Jeunesse (Centres de Loisirs, Crèches ...)

• Lutte contre la désertification médicale et paramédicale.

Les biens sis sur les communes intégrant le périmètre de la Communauté de Communes par extension et correspondant à l'exercice des compétences transférées, sont mis à la disposition de cette dernière et les personnels afférents sont transférés (soit 36 personnes).

Le Conseil communautaire est composé de 120 délégués. Jean-Luc JALABERT et Anne CAHUZAC ont été élus délégués de la commune de Montsérét, Fabrice CAPARROS délégué suppléant. Michel MAÏQUE, Maire de Lézignan-Corbières a été élu Président de la nouvelle intercommunalité.

Dans un vote à bulletin secret, j'ai eu le plaisir d'être élu à l'unanimité vice-Président (la CCRLCM en compte 20).

La première décision du nouveau Conseil communautaire a été de voter le pacte budgétaire qui garantit pour les communes et tous les contribuables le



principe de neutralité budgétaire et fiscal.

La nouvelle fiscalité calculée de façon réglementaire conduit pour les communes du lézignanais à une hausse des taux intercommunaux avec une baisse des taux communaux. La CCR-LCM versera à la commune par l'intermédiaire des charges transférées la sur-fiscalisation qu'elle a perçue et ainsi compensera le manque à gagner. Le budget de la commune ne sera ainsi pas impacté. Le contribuable montsérétois, lui, avec des bases d'impositions équivalentes, ne verra pas ses impôts locaux (communaux et intercommunaux) augmenter et ce, à l'euro près.

II – Création d'une nouvelle classe à Montsérét

Ce n'est que fin février 2012 que nous avons reçu officiellement la bonne nouvelle du rectorat, la création de cette 4^{ème} classe sur le RPI de Montsérét/Thézan dans un contexte pourtant très défavorable (39 fermetures sur le département pour 8 ouvertures).

La commune de Thézan ayant déjà depuis quelques années deux classes, Monsieur Guy GOUT, Maire de Thézan (qui nous a malheureusement quittés depuis) n'a émis aucune objection à ce que cette 4^{ème} classe revienne à la commune de Montsérét.

Notre village avait perdu sa 2^{ème} classe à la rentrée 1971 et 41 ans plus tard venait de la retrouver !

Cette annonce tardive nous a obligés à une véritable course contre la montre avec des délais de réalisation extrêmement courts pour une telle opération. Le choix de créer cette nouvelle classe au 1^{er} étage de la Mairie parut à tous vite évident mais les travaux étaient importants d'autant plus qu'il fallait prendre en compte toutes les normes de sécurité possible dans l'intérêt de nos enfants (création d'un escalier de secours extérieur donnant sur la rue, normes anti-feu avec la suppression des plafonds en bois, modification de la structure de la rampe de l'escalier intérieur réalisée par Monsieur CHABRIDON, peinture anti-feu dans ce même escalier, mise aux normes électriques ...)

Nous avons fait appel à Monsieur COURTIADÉ Matthieu, architecte à Coustouges, pour superviser les travaux car il nous avait donné entière satisfaction lors de la rénovation de l'ancien lavoir à la ville basse.

Par appel d'offres selon la procédure simplifiée, ce sont les entreprises Métal d'Oc (pour l'escalier extérieur) et Languedoc Fermeture (pour les porte fenêtres) qui ont été retenues.

Il faut toutefois signaler qu'une bonne partie des travaux a été réalisée en régie par Monsieur Jean-Pierre ZA-

FRA (démolition cloison, aménagement intérieur avec pose du carrelage, peinture ...) Les travaux ont été terminés juste 48 heures avant la rentrée ! Outre le mobilier de la classe, furent achetés 4 ordinateurs et un vidéoprojecteur.

Madame Alice HOUYOUX a été affectée sur la nouvelle classe CE1/CE2, Monsieur Yannick MARQUES, devenant le Directeur de l'école de Montsérét.

Les effectifs sont aujourd'hui les suivants : classe CE1/CE2 : 21 élèves et classe CM1/CM2 : 21 élèves.

III – Les finances

Au printemps 2012, le taux des 3 taxes communales (taxe d'habitation, foncier bâti et foncier non-bâti) ont été inchangés pour la 16^{ème} année consécutive.

Le compte administratif 2012 vous est présenté sous forme de tableau récapitulatif et « de camembert » avec une ventilation sur les différents postes.

Le résultat comptable provisoire de l'exercice 2012 laisse apparaître un excédent de 39 998 € (fonctionnement et investissement cumulés).

En intégrant le report de l'année n-1,

l'exercice 2012 laisse un résultat cumulé excédentaire de 309 634 €.

Il faut y ajouter un placement de 30 000 € en parts sociales. Ces réserves financières devraient nous permettre en cette fin de mandat de réaliser plusieurs projets dont nous avons parlé ces dernières années (voir paragraphe VII) et ce, sans avoir à faire de gros emprunts.

Pour l'avenir deux sujets de préoccupation pourtant :

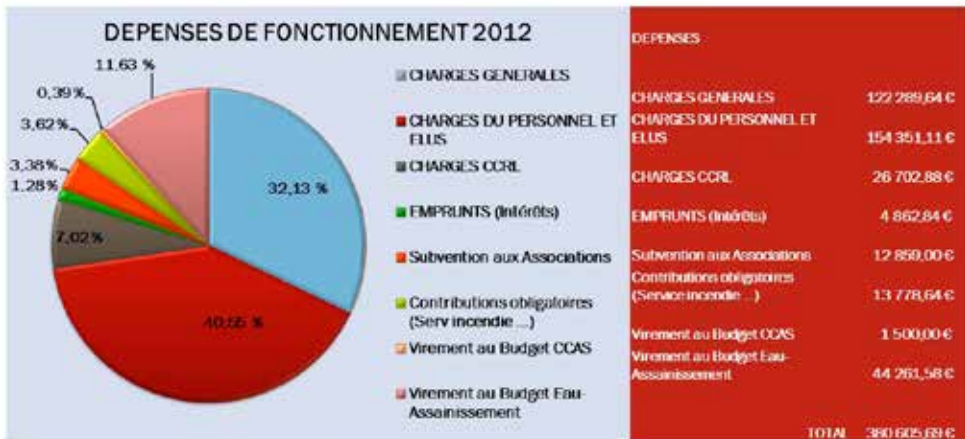
- La principale dotation de l'Etat (la DETR) est encore gelée cette année sans même prendre en compte l'inflation ; elle va même diminuer en 2014 et 2015.

- La difficulté pour les communes d'emprunter auprès des banques même lorsqu'elles ont des finances saines.

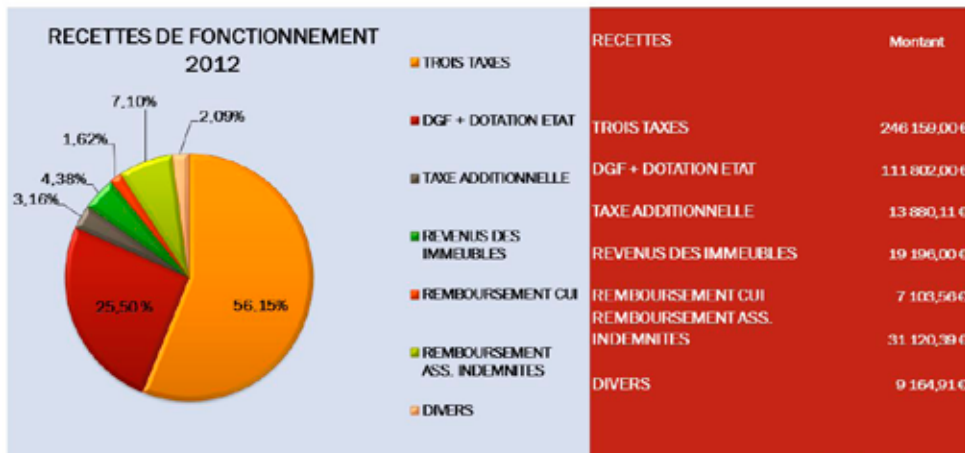
L'année 2012 a vu la création d'un budget « eau et assainissement » spécifique : même s'il n'était pas obligatoire pour une commune de la taille de la nôtre, cette création va dans le sens d'une meilleure transparence et d'un meilleur suivi en vue d'investissements futurs.

Le résultat cumulé (fonctionnement et investissement) montre pour l'année 2012 un excédent de 6 984 €.

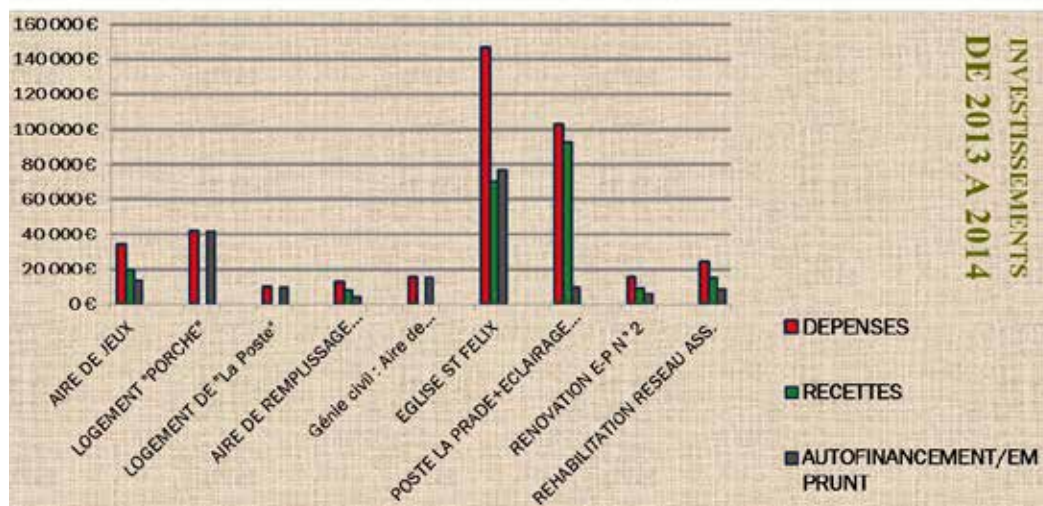
DEPENSES 2012



RECETTES 2012



INVESTISSEMENTS À RÉALISER 2013-2014



IV - Voirie

Le début d'année 2012 a vu la réfection de plusieurs rues fortement dégradées : le haut de la rue de la Serre, le bas de la rue des Cypres, la rue de la Paix, une partie de la rue de la Combe, la traverse de la rue du Bufolenc et aux Clauses, l'impasse du Roc Blanc.

Une partie de la traverse de Roquelongue, dans les Bannes, a également été refaite.

V- Environnement

• Notre demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été reconnue par un arrêté ministériel du 10 janvier 2013 avec les communes de Boutenac et de Luc sur Orbieu. Pour les personnes concernées, une copie de cet arrêté est disponible en Mairie.

• 32 platanes appartenant à la commune ont été élagués (en taille longue) par les services de l'ONF ;

• Sentier pédestre : « Du Pech de Gaubert aux Clauses »

C'est le Pays touristique qui est le maître d'œuvre du projet (analyse cadastrale, aspect juridique, tracé, balisage et futur entretien).

Pour obtenir l'inscription du futur sentier de randonnée au Plan Départemental des itinéraires de promenade et de randonnée, le Conseil Général de l'Aude nous a demandé de rattacher ce sentier à un sentier existant (Saint Félix) pour faire une boucle. La commission d'agrément se tiendra au printemps 2013. Le balisage pourra alors être réalisé !

Nous tenons à remercier les propriétaires riverains qui nous ont tous donné l'autorisation de passage.

• Chantier école d'entretien et d'aménagement de rivière du Lycée Professionnel Agricole Martin Luther King de Narbonne :

La commune a renouvelé cette année encore la convention avec le Lycée.

Quatre journées de travail ont été organisées au printemps 2012, à la satisfaction des deux parties. Une participation

communale de 1 000 € permet de couvrir les frais se rapportant à cette action. Cette opération se poursuivra en 2013.

VI – Autres travaux et principaux achats

En dehors des travaux concernant la création de la nouvelle classe, il faut signaler :

• La rénovation de l'appartement attenant à l'ancien bureau de poste :

Les travaux à l'intérieur, réalisés à 90 %, ont été interrompus en début d'année 2012, l'urgence absolue étant alors de se concentrer sur la nouvelle classe à venir. Ils devraient reprendre bientôt et se terminer au 1er semestre 2013.

En attendant, la toiture de cet appartement a été entièrement refaite par l'entreprise LEGOST de Saint Laurent de la Cabrerisse.

• Le remplacement des branchements en plomb :

La réglementation imposait de changer tous ces branchements existants avant le 31 décembre 2013. Les travaux ont été réalisés avant l'été dernier et ce, sans poser de problème particulier aux riverains (27 branchements remplacés).

• La mise en place d'une signalétique :

La plupart des signalétiques existantes sur notre territoire, si elles sont utiles, ne sont guère esthétiques.

Il fut décidé de faire appel au chantier d'insertion du Pays Touristique pour la réalisation des panneaux (gravure et peinture). Ce chantier avait déjà réalisé la signalétique à l'intérieur du village d'Argens. Une visite sur les lieux a permis à Monsieur Marc BRILLI de fabriquer les cadres supportant les différents panneaux d'indication.

Le résultat est, d'après les retours que nous avons eus, à la hauteur de nos espérances.

Divers achats :

• Dispositif pour le remplissage des

pulvérisateurs pour les viticulteurs : Ce dispositif conforme à la réglementation vient d'être acheté en fin d'année ; il devrait être installé dans quelques semaines, non loin de la Cafforte, de l'autre côté de la départementale par rapport à la borne actuelle.

• Renouvellement de l'informatique de la Mairie.

• Changement du standard téléphonique devenu obsolète et ce, en leasing.

• Nouvelle photocopieuse pour l'école, également en leasing.

• Remplacement du système de contrôle automatique de l'horloge de l'église avec mise en place d'un carillon électrique.

• Rideau métallique et lettrage du bâtiment « épicerie ».

• Grilles d'exposition.

VII – Les projets

Toutes les communes de France fonctionnent ainsi : le début du mandat est consacré au choix et à la hiérarchisation des projets à réaliser ; ensuite vient le temps des économies et des demandes de subventions ; la fin du mandat pour la réalisation de ces projets.

Montsérét n'échappe pas à la règle. De nombreux projets vont donc voir le jour dans les prochains mois :

1 – Réalisation

d'un terrain multisports :

C'était une de nos promesses majeures de la dernière campagne électorale, promesse tenue !

Comme vous avez pu le constater ce projet est en cours de réalisation. Nos enfants et adolescents vont trouver là un terrain pour la pratique omnisports en toute sécurité.

Signalons que nos 3 demandes de subventions ont toutes été retenues, par le Département (7527 €), la Région (10000 €) et la Jeunesse et Sport CNDP (6000 €).

2 – Rénovation de l'église Saint Félix

La loi de 1905, dite de séparation de l'église et de l'État, a donné la responsabilité des bâtiments religieux (églises) aux communes. Tous les élus doivent donc se conformer à la loi, quelle que soit leur sensibilité envers la croyance religieuse.

Notre église est dans un état de dégradation avancée avec notamment des problèmes potentiels de sécurité au niveau électrique et du chauffage.

Nos efforts répétés de demande de subvention ont enfin été couronnés de succès : le Conseil Général nous a accordé une enveloppe de 40 568 €, l'État par l'intermédiaire de la DETR la somme de 29 402 € € pour un montant de travaux estimés à 147 012 € HT.

Monsieur Matthieu COURTIADÉ, ayant été retenu pour la maîtrise d'œuvre, ces travaux de rénovation pourront être réalisés dans les prochains mois après l'appel d'offre concernant les différents lots.

À la demande de fidèles, une souscription sera lancée pour refaire les vitraux.

3 – Rénovation d'un logement communal dans le cadre d'un chantier école

Ce logement situé au-dessus de la garderie pour les tout petits sera rénové en cours d'année grâce à un partenariat avec le Pays Corbières Minervois dans le cadre d'un chantier école, par l'intermédiaire de Bâtipole.

C'est Monsieur Bruno GROTTI, architecte DPLG qui a été retenu pour la maîtrise d'œuvre et le suivi de ce chantier. Mais au préalable à tous travaux d'intérieur il est nécessaire de refaire entièrement la toiture de l'appartement.

C'est l'entreprise FORTUNÉ Frères la mieux disante qui a été retenue après un appel d'offre en procédure adaptée. Les travaux devraient débuter sous peu.

4- Renforcement électrique BT Basse Tension – Rue du Passolis (+ éclairage public)

Notre adhésion au SYADEN (Syndicat Audois de l'Énergie) porte là tous ces fruits avec un taux de subvention exceptionnel de 90 %.

Ces travaux qui seront effectués d'ici quelques mois permettront à tous les riverains de cette zone de ne plus avoir de sévères chutes de tension électrique.

5- Éclairage Public

Le remplacement de 54 consoles (1/3 du parc existant) avec l'installation de lampes basse consommation sans mercure a déjà été effectué en 2011, dans le cadre d'un arrêté de catastrophe naturelle suite à la tempête KLAUS (80 % de subventions).

Une 2^{ème} tranche de remplacement de 50 consoles avec l'installation de ces mêmes lampes basse consommation vient d'être subventionnée, toujours par l'inter-

médiaire du SYADEN à hauteur de 9 000 € pour un montant prévisionnel de travaux de 15 000 €. Ces travaux seront réalisés en 2013.

En suivant les préconisations de l'étude réalisée par le technicien du Pays Corbières Minervois (étude gratuite) notamment au niveau des abonnements pour les différents postes et en prenant en compte l'installation de la 1^{ère} tranche des luminaires basse consommation, la commune a pu, dès cette année, faire des économies non négligeables.

6- Réhabilitation du réseau d'assainissement

Préalablement à la construction de la nouvelle station d'épuration (nouvelles demandes de subventions déposées en 2012), le réseau d'assainissement doit être réhabilité. Ces travaux seront réalisés cette année en rappelant que la commune a obtenu une subvention du Département et de l'Agence de l'Eau de 15 088 € pour un montant prévisionnel des travaux de 23 999 € HT.

7 – Aire de remplissage des pulvérisateurs pour les viticulteurs (voir paragraphe VI – Divers achats)

VIII – Services Publics

Encore une mauvaise nouvelle pour nos administrés ! Suite au non-remplacement de deux fonctionnaires partant à la retraite, la DDTM de Narbonne nous a annoncé par courrier la fermeture de la permanence hebdomadaire à compter du 1^{er} janvier 2013. Leurs services ne répondront même plus aux appels téléphoniques des particuliers !

Ce type de décision va très sérieusement compliquer l'instruction des demandes d'urbanisme avec plusieurs allers-retours entre la DDTM et la mairie. En effet, avec Corinne nous ne sommes pas des spécialistes du droit de l'urbanisme, matière extrêmement pointue et réservée aux professionnels !

IX - Animation

Nous ne dresserons pas ici la liste exhaustive de toutes les manifestations qui se sont déroulées dans notre village tant elles ont été nombreuses et variées au cours de l'année. Rappelons toutefois notre partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise (PNR) et le Pays Corbières Minervois avec des soirées thématiques sur l'histoire de Montségret, soirées qui ont connu un grand succès populaire.

Les rencontres départementales du théâtre amateur se sont tenues dans notre village pour la 4^{ème} année.

Je remercie toutes les associations de Montségret (les différentes sections des « Montségretois », les Amis de Montségret, et le Pétanque Club) qui animent le village toute

l'année et l'ACCA pour l'aménagement de notre territoire et de nos paysages.

X – Le problème des chiens errants

Comme dans tous les villages de notre secteur, ce problème récurrent est à l'heure actuelle extrêmement difficile à gérer. Plusieurs plaintes récentes confirment même une accentuation de ce phénomène dans notre village. Aujourd'hui, des lettres de rappel sont envoyées aux contrevenants avec rappel de la réglementation et de leur responsabilité en cas d'accident (morsures, accidents de deux roues ...)

La solution est sans nul doute la création d'une fourrière au niveau intercommunal. En tant que vice-Président de la CCRLCM, je suis chargé de ce projet qui est maintenant finalisé (avant-projet, étude acoustique réalisée) ; mais de fortes réticences se manifestent toujours sur le lieu d'implantation. Personne ne conteste l'utilité de cette réalisation à condition qu'elle soit installée ... chez les voisins !

XI – État civil à Montségret

Nous avons malheureusement à déplorer cinq décès :

- LARRAURY Odette, veuve de Paul BERGES
- DARNAULT Elena, décédée à Carcassonne (Aude)
- CABALLERIA Roger, décédé à Lézignan-Corbières (Aude)
- GRUNFELDER Lucie
- LANZ Charles

Nous avons célébré un mariage :

- CHAFER Christophe et NÉVEU Magali.

Nous avons enregistré avec beaucoup de plaisir la naissance de :

- JALABERT BOOTSALÉE Ken né à Montpellier
- CHAFER Mayliss née à Narbonne
- PRUDENT Manelle née à Narbonne
- FREESE Thyia née à Narbonne
- ESPEROU Maxime né à Narbonne
- CALMET Baptiste né à Narbonne
- BENGUIGUI Sacha né à Narbonne

Dans ce climat de grave crise que connaît notre pays, gardons-nous de tomber dans le pessimisme outrancier que les Cassandre de tout bord prédisent. Soyons positifs pour notre village, qu'il continue de prospérer avec une croissance démographique maîtrisée, que notre commune garde sa spécificité que beaucoup de nos voisins nous envient avec des liens d'amitié, de fraternité et de solidarité qui ont de tout temps été des valeurs fortes pour les anciens, ayons pleine confiance dans notre belle jeunesse qui est l'avenir de Montségret.

Au nom du Conseil municipal, j'adresse tous nos vœux de bonheur et surtout de santé à chacun d'entre vous et à vos familles.

Bonne année à tous, Jean-Luc JALABERT.

Le coin des Pitchouns - Par Sandra Pereira

Vollà, Noël est passé et l'année 2012 est terminée.

2013 vient de commencer et janvier et février sont riches en fêtes et en activités.

En janvier nous allons fêter l'épiphanie et en février, la chandeleur.

Est-ce que tu sais ce que c'est ?



L'épiphanie est le jour de la galette des rois !

La date de l'épiphanie, est toujours 12 jours après Noël. Soit le 6 Janvier. Mais comme cette journée n'est pas fériée, pour mieux en profiter il a été décidé de le fêter le 1er ou 2^{ème} dimanche de janvier. La tradition veut que l'on partage une galette des rois. Selon les régions la galette des rois est un gâteau rond en pâte feuilletée fourrée ou non, une couronne garnie de fruits confits à l'intérieur duquel a été placée une fève. Celui qui découvre la fève est le roi ou la reine. Selon la tradition le plus jeune enfant de la famille se glisse sous la table et désigne la part revenant à chacun.



La Chandeleur, autrefois "Chandeleuse", se fête le 2 février, soit 40 jours après Noël. Son nom vient du mot "chandelle".

Durant des siècles, la Chandeleur était symbolisée par les chandelles et les crêpes. Aujourd'hui il reste surtout les crêpes !



Pour tous les petits gourmands, voici les recettes à faire avec ta maman pour fêter dignement ces 2 dates.

Galette à la frangipane

Préparation : 20 min

Cuisson : 25 minutes

Ingrédients :

- 2 pâtes feuilletées toutes prêtes
- 150 g de poudre d'amandes
- 100 g de sucre fin
- 2 œufs
- 75 g de beurre mou
- 1 jaune d'œuf pour dorer la pâte et 1 jolie fève !



Préparation :

1. Placez une pâte feuilletée dans un moule à tarte et piquez la pâte à l'aide d'une fourchette.
2. Dans un saladier, mélangez la poudre d'amandes, le sucre, les 2 œufs et le beurre mou.
3. Étalez la pâte obtenue dans le moule à tarte.
4. Déposez la fève, mais pas au milieu, sinon en coupant les parts vous êtes sûrs de la découvrir !
5. Recouvrez avec la 2^{ème} pâte feuilletée, en collant bien les bords.
6. Avec la pointe d'un couteau, dessinez de petits motifs (une spirale, des quadrilages), mais sans percer la pâte ! Puis badigeonnez avec le jaune d'œuf.
7. Enfournez pendant 20 à 30 min à 200°C (thermostat 6-7). Vérifiez régulièrement la cuisson

Pâte à crêpes facile

Ingrédients pour 5 personnes :

- 150 g de sucre
- 250 g de farine
- 3 œufs
- 1 verre à moutarde de lait
- fleur d'oranger
- un peu d'huile

Mélangez le sucre, les œufs et mettez la farine jusqu'à l'obtention d'une pâte dure. Pour éviter les grumeaux dans votre préparation, faites chauffer quelques instants le lait avant de l'ajouter.

Mettez un peu d'huile et ajoutez enfin le lait très doucement.

Dès que la pâte est liquide, ajoutez de la fleur d'oranger selon votre goût.

Laissez reposer votre pâte au moins 1 h au réfrigérateur avant de faire vos crêpes.

INFORMATION MUNICIPALE IMPORTANTE

À compter du 17 janvier jusqu'au 16 février 2013 la commune de Montsérét va être recensée par l'INSSE.

Ce recensement est obligatoire, toutes les informations sont confidentielles (soyez rassurés les services des impôts n'y ont pas accès !)

et ne serviront qu'à des fins statistiques d'abord au niveau communal ensuite au niveau national.

Nous vous demandons de bien vouloir porter une attention toute particulière pour remplir les formulaires et de réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs.

Vous remerciant par avance.

Le Maire.

CUEILLETTE SAUVAGE - Par Delphine Denis

POIREAU SAUVAGE, *Poireau des vignes, Aillet, Allium polyanthum, Allium multiflorum, ou Por sarvadje et Porre fol en occitan.*

C'est une herbacée vivace de la famille des liliacées dont on consomme les feuilles et le bulbe.

Il mesure de 20 cm à 80 cm lorsque la hampe florale est développée.

Il ressemble à son cousin domestique en plus chétif. La tige est moins haute, plus fine et le bulbe plus large que la tige est accompagné d'une multitude de bulbilles blanches qu'il est conseillé de faire tomber lors de l'extraction du poireau ou de planter dans de nouvelles zones pour assurer la cueillette de l'année suivante.

Les feuilles longues et vertes retombent en se cassant autour de la tige. Celles-ci poussent progressivement pour laisser éclore une ombelle constituée d'une multitude de fleurs mauves à rose fuchsia qui s'épanouissent dès le mois de mai. La cueillette commence à la fin de l'hiver jusqu'au milieu du printemps avant que la plante monte en fleur et que la tige soit trop dure. Le poireau se trouve facilement dans les vignobles calcaires mais attention à ne les prélever que dans les vignes cultivées sans pesticides.

Vous trouverez également les poireaux dans les prés et talus à terre meuble. Privilégiez les lendemains de pluies quand l'extraction peut se faire sans arracher le bulbe ou munissez vous d'un outil (un couteau fera l'affaire), le poireau ne se donne pas tout entier facilement.

Propriétés médicinales :

Riche en minéraux (calcium, phosphore, fer et potassium) et en vitamines (A, B1, B2) le poireau est diurétique et stimulant.

Toxicité :

Aucune toxicité connue.

Utilisations culinaires :

Le poireau sauvage se consomme et se cuisine comme son cousin cultivé mais une fois que l'on y a goûté les poireaux du commerce nous paraissent bien fade.

Le poireau sauvage est plus fruité et plus doux et ses feuilles vertes sont plus coriaces. Il est particulièrement délicieux cuit à la braise dans du papier d'aluminium en entrée avec une vinaigrette ou pour accompagner du poisson.

Recette

Quiche aux poireaux sauvages

- 500 g de poireaux sauvages dont on aura coupé la partie la plus verte et que l'on aura lavé
- 20 cl de crème liquide
- 250 g de pâte feuilletée
- 20 g de beurre
- 5 oeufs
- 50 g de fromage râpé
- sel et poivre

Faire revenir et attendrir les poireaux coupés en rondelles dans le beurre sans les faire roussir.

Étaler la pâte feuilletée dans un moule à tarte.

Battre les œufs, la crème liquide, le fromage.

Assaisonner et verser dans le plat à tarte après y avoir disposé les poireaux.

Enfourner 30 minutes environ à 180°.

(sources wikipédia et garrigue gourmande)

Bonne cueillette.
Bon appétit.



Faites en sorte lors de vos cueillettes d'éviter les bords de routes, les vignes et fossés traités aux produits chimiques afin de profiter au mieux des trésors que la nature nous offre.

Les Huiles Essentielles - par Betty Romeu



Utilisées depuis fort longtemps sur d'autres continents et ramenées par les croisés en Europe, les huiles essentielles peuvent nous apporter bien être, relancer le tonus et l'immunité face aux agressions externes.

Elles s'utilisent soit à l'état naturel, avec ou sans excipient, soit conditionnées sous forme de capsules afin d'être protégées de l'oxydation.

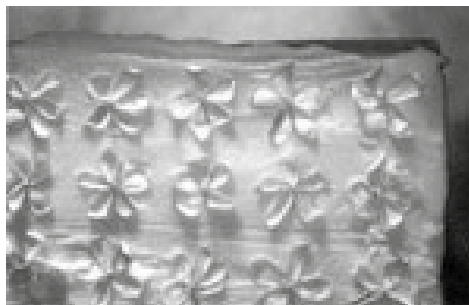
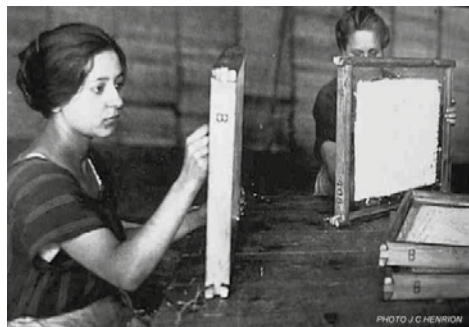


Plusieurs procédés sont utilisés pour les extraire : par pression à froid, par extraction avec un solvant, par enfleurage, par distillation à la vapeur d'eau. C'est cette dernière méthode qui est la plus largement utilisée car elle est la mieux adaptée pour obtenir les huiles essentielles les plus pures. Mais aujourd'hui, je vous parlerai de l'enfleurage, qui n'a plus cours de nos jours mais le terme et la méthode me plaisent.

L'enfleurage à froid.

Il se déroule à température ambiante, il n'y a donc pas d'altération du parfum par la chaleur.

Les pétales de fleurs sont triés puis piqués sur des plaques de graisse animale qui vont absorber les huiles essentielles. Lorsque tout le parfum est transféré, les fleurs sont changées, jusqu'à ce que la graisse soit saturée. La « pommade » ainsi obtenue est lavée avec de l'alcool qui, après évaporation, libère ce que l'on appelle une essence absolue.



Pour les fleurs délicates comme le jasmin, la tubéreuse, la violette, on utilise des toiles de coton posées sur des treillis métalliques et imbibées d'huile. Lorsque l'opération d'extraction est terminée, les toiles sont détachées et pressées.

L'enfleurage à chaud.

Il est utilisé pour les plantes comme la rose, la fleur d'oranger, le mimosa, l'acacia pour lesquelles l'enfleurage à froid est insuffisant pour extraire toute l'essence. Elles sont plongées dans de la graisse pure, fondue au bain marie. Elles infusent pendant deux ou trois jours à 60 °C. Les fleurs sont agitées, puis remplacées. La graisse est ensuite filtrée et la pommade obtenue est traitée de la même manière que pour l'enfleurage à froid. On obtient donc une essence absolue.

Par ces méthodes, on obtient une huile essentielle d'une très grande qualité olfactive, malheureusement, son rendement est très faible. Industriellement, l'enfleurage a été abandonné dans les années 1930. Ce processus est rarement utilisé de nos jours.



L'huile essentielle d'ilang-ilang, *Cananga odorata*, est extraite des fleurs d'un arbre tropical cultivé sur des îles de l'océan indien ou à Madagascar. Elle est appréciée pour ses fragrances à notes chaudes, florales, exotiques, rondes et féminines. Une goutte d'ylang-ylang dans votre crème de jour aura une action tonique pour la peau et par l'olfaction elle permettra d'échapper aux diverses pressions de la vie quotidienne et au stress. Elle peut aussi être indiquée, grâce à ses propriétés euphoriques et relaxantes, pour des troubles sexuels.



L'huile essentielle de mélaleuque, *Melaleuca alternifolia*, est extraite des feuilles d'un arbre originaire d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Il est surnommé arbre à thé, car poussant près ou dans l'eau, ses tanins colorent celle-

ci en brun clair. Son arôme est modérément apprécié mais ses vertus sont si étendus que l'on oublie ce désagrément. Cette huile est surtout connue pour ses propriétés bactéricides, antifongiques et anti inflammatoires. Elle peut traiter des maladies de peau tel l'acné ou des pathologies inflammatoires tels des maux de gorge.



L'huile essentielle de ravinsara, *Cinnamomum camphora*, est extraite des rameaux feuillés de l'arbre qui est originaire de Chine. C'est une huile exceptionnelle de par son efficacité et son innocuité. Une goutte en application locale sur chaque côté du cou et sur le thorax préservera contre les infections virales de l'hiver.



L'huile essentielle de laurier-sauce, *Laurus nobilis*, est extraite des feuilles de l'arbuste bien connu dans notre région du bassin méditerranéen. Elle a un large éventail d'action pour traiter les maux de tête, les raideurs musculaires, c'est un expectorant et un décongestionnant. L'huile peut également lutter contre la peau grasse.



Ces huiles peuvent vous permettre d'affronter l'hiver qui a bel et bien commencé. L'utilisation de celles-ci doit toujours être en connaissance de cause ou sous contrôle d'un thérapeute.

Bibliographie :

-*Guide des huiles essentielles* - Joy Bowles
-*L'aromathérapie* - Dominique Baudoux.

Les anciens numéros
du Jornalet sont disponibles
sur le site Internet du village :
<http://montseret11.free.fr>

Contact : montseret11@free.fr

À votre Service

Dominique GARRIC
06 61 20 07 82
dominique.garric0526@orange.fr

RELAXATION
MASSAGES DE RELAXATION (à domicile - en entreprise)
SOPHRO - RELAXATION
COACHING DE VIE



PIERRON LILIANE
Ménage et entretien
de vos logis
Aide à la personne

5 Rampe des Corbières
11200 MONTSERET

04 68 43 33 32
06 11 87 83 02
pierron.jacky@neuf.fr



Bienvenue à la Miellerie

VISITE-DECOUVERTE
MIELLERIE
MONTSERET

OUVERTURE toute l'année
7 jours sur 7
9h/13h - 14h/18h
Horaires et tarif de visite, nous consulter


Au cœur des Corbières,
venez découvrir un monde fascinant...
partager une histoire et des passions,
apprécier un savoir-faire ancestral,
retrouver les goûts de votre enfance
et les senteurs méditerranéennes.

La Miellerie des Clauses
11200 MONTSERET
Tél : 04 68 43 30 17
courriel : miellerieidesclauses@wanadoo.fr
www.miellerie-des-clauses.com

Diêu-Mai NGUYỄN KHOA
Artisane

Peinture sur bois et tissus, poterie

9 Chemin de La Source
Les Clauses
11200 Montsérét
0663420521
diêu-mai.nguyen-khoa@laposte.net
SIRET : 521 801 636 0001



Maréchal Ferrant
Laurent Gargiulo
11200 Montsérét

Tél. : 06 15 33 02 79
04 68 43 22 97



Restaurant "Le Dauphin"

Mme Jennyfer Liotier
11200 Montsérét

Formule menu unique de
l'apéritif au café, vin compris
Cuisine raffinée de tradition
2 salles climatisées
Grande cour intérieure - Parking

Tél: 04 68 43 32 72



Gaël BEDEL travaux paysagers

Créations et entretien des jardins et espaces verts
Réalisation en pierres sèches
Maçonnerie

Tél. 04 68 65 20 68
Port. 06 72 81 52 25
Mail : gael.bedel@orange.fr



ANGELICOUTURE
vous propose
tous types de travaux de couture :
retouches - ameublement - sur mesure ...

Prix attractifs,
ex. : l'ourlet Jean à 6 €

Contactez Angélique :
04 68 75 40 68
angelicouture@yahoo.com



Alain CHABRIDON

Ferronnerie d'Art
Petite Maçonnerie
Carrelage - Plâtrerie
Peinture - Tapisserie
Débroussaillage Jardin - Ramonage

1, chemin du Rascas
11200 MONTSERET
Tél. : 06 73 81 27 30



Epicerie Multi-Services

Jean-Marie AMOROS
vous accueille tous les matins
du lundi au dimanche de 8h à 12h15,
ainsi que tous les après-midi de 16h30 à 19h30.
Vous y trouverez l'alimentation, la presse,
le service de La Poste, les jeux de grattage, le gaz.

"La petite boutique de Violette"

Violette Vincent, vous présente ses
poteries, de la salière en terre vernissée
aux sculptures en grès ainsi que des
créations de Diêu-Mai Nguyễn Khoa.

"La petite boutique
de Violette"
ouverte tous les jours
pendant les vacances
et les week-ends
de 14h à 19h.
6 Rue des Genêts,
11200 Montsérét
06 87 79 32 01

violettevincent@gmail.com



mic'imprim'
votre imprimeur numérique
06.49.76.66.01

Pour faire bonne impression
Flyers - Cartes de visite - Livres
Affiches - Billeterie - Plaquettes
Exécutions - Conseils - Créations - Impressions
mailrepro@yahoo.fr
www.micimprim.com

Association « les montsérétois ».

Le 14 décembre 2012 a eu lieu l'assemblée générale des « montsérétois » avec renouvellement partiel du conseil d'administration et du bureau. Plusieurs jeunes ont intégré le CA et l'un d'eux est à présent vice-président de l'association. L'association comporte plusieurs sections :

Section	Activité	Détails
Festivités	Organisation des fêtes d'été	Réunions ponctuelles. 6€/an
Les cartes	Belotte	Réunion les mercredis après-midi à la Paus'thé. 6€/an
Les Fûts Furieux	Groupe de percussions industrielles. Des vidéos sont disponibles sur Youtube.	Répétitions le mardi soir de 20h30 à 22h00 au foyer. Nouveaux et nouvelles bienvenus. 6€/an. Contact Betty, betty.romeu@free.fr
La Pause	Le but principal est de discuter, échanger des idées. S'il reste du temps un petit jeu de société actuel s'impose !	Un mercredi sur deux de 21h à 23h à la Paus'thé. Prochain rendez-vous le 6 février. 6€/an. Contact Rémi, moreda@free.fr
Patrimoine	Recherches documentaires, valorisation du patrimoine et du petit musée.	Contact Camille Jalabert, rue du Tramway. 6€/an
Labo photo	Labo de développement noir & blanc situé à la bibliothèque.	Contact Camille Jalabert ou Walter Amoros à l'épicerie. 6€/an

La Paus'thé est la salle située près de la mairie (garderie des grands).

Commerce Ambulant

Boucherie Pascal
Samedi à 11h, Place du foyer.

Pizza'iolo

Pizza'iolo présent sur la place du foyer le mercredi de 18h à 21h30.
Commande sur place ou par téléphone 06.23.38.91.18
Pizzas 33 cm à partir de 6,6€ (tomate, emmental).